



## MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir  
19220 ST JULIEN AUX BOIS  
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97  
[St-julien.mairie@wanadoo.fr](mailto:St-julien.mairie@wanadoo.fr)

Le 22 septembre 2020

### COMMISSION CIMETIERE

Réunion du 22 septembre 2020 à 9 heures

Présents : Annick DUCATEL, Didier MASQUELIER, Pierre GIRE et Victor FOURTET en cours de réunion

Réunion sur place et Annick DUCATEL sera secrétaire de cette réunion.

Nous avons décidé de ne plus utiliser de désherbant et de laisser l'herbe repousser naturellement. Pierre suggère de laisser l'herbe, les plantes sauvages, le thym serpolet, le bouillon blanc, les pensées se naturaliser.

Seul problème : les pissenlits dans les allées de gravillons ... pour les agents des services Technique ...intervention à la binette avant la TOUSSAINT

Il faut que les arbustes des ossuaires soient taillés avant la TOUSSAINT. Nous avons noté que le mur extérieur, coté Fabié, se disloque à 3 endroits matérialisés sur le plan par une croix. Il faudra le consolider avec du sable et de la chaux, Pierre demande à être prévenu lors du démarrage des travaux.

Il faut tondre les allées du bas (vieux cimetière) avant la TOUSSAINT

Nous proposons que l'esplanade « cimetière des Anges » devienne le jardin du souvenir en arborant cet espace.

Au cours de cette réunion nous observons la sépulture DAJEAN/GRAFFOILLERE dont la stèle qui s'effondre porte une croix. La descendante de cette sépulture a été informée dès retour à la mairie.

SUGGESTION de Pierre : utiliser les végétaux des compositions florales mises à la poubelle



**MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS**

1, place du souvenir  
19220 ST JULIEN AUX BOIS  
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97  
[St-julien.mairie@wanadoo.fr](mailto:St-julien.mairie@wanadoo.fr)

pour fleurir les tombes abandonnées.

Demande de la commission : avoir 2 poubelles distinctes soit à l'intérieur soit à l'extérieur, pour plastique l'une et végétaux l'autre.

QUESTION : Didier MASQUELIER demande pourquoi en période de sécheresse et de restriction, il serait anormal de fermer le point d'eau du cimetière ?

LE 22 / 09 / 2020

Pour la commission cimetière

Annick DUCATEL